



**LYONBIOPOLE**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
LE RÉSEAU INNOVATION SANTÉ

## Construire votre projet d'innovation

Vous êtes membre de Lyonbiopôle, souhaitez **porter un projet innovant** et **candidater à des appels à projets (AAP) régionaux ou nationaux** ? Dans un contexte d'offre de financement dense et compétitive, Lyonbiopôle vous conseille à chaque étape de votre démarche afin de maximiser vos chances de succès. Le parcours d'accompagnement peut être ajusté en fonction du calendrier de chaque AAP et de vos besoins

### Vos besoins

### Nos missions et livrables

#### Anticiper & préparer

une réponse à un appel à projets

En continu

01



Veille active et analyse des AAP, séminaires de sensibilisation, entretiens individuels → Orientation vers les dispositifs de financement adéquats.

#### Orienter & structurer

votre projet

4 à 2 mois avant le dépôt du projet

02



Evaluation de l'adéquation à l'appel ciblé, identification des compétences manquantes, conseils sur mesure pour la structuration → Diagnostic personnalisé recherche et mise en relation avec partenaires académiques, cliniques ou industriels.

#### Consolider & optimiser

votre projet

6 à 2 semaines avant le dépôt du projet

03



Relecture critique, possibilité d'audition à blanc avec l'équipe du pôle OU audition de labellisation\* par les membres du Groupe Technique (GTECH) de Lyonbiopôle → Avis et recommandations de l'équipe ou du GTECH, courrier de soutien ou labellisation\* sous réserve d'avis favorable.

#### Communiquer & disséminer

vos résultats

Pendant la durée de réalisation du projet

04



Mise en visibilité et suivi de votre projet → Annonce des lauréats, publication dans l'annuaire des projets, présentations dans le cadre d'évènements, relai via les réseaux sociaux, coordination des comités de suivi annuels multi-financeurs.

### Contractualisation

### Facturation

À partir de l'étape 2 : Signature d'un contrat encadrant les conditions de l'accompagnement (adhésion, communication etc.) entre Lyonbiopôle et le porteur de projet

En cas de succès: frais de dossiers et accompagnement

- 2,5k€ (aides perçues <500k€)
- 7,5k€ (aides perçues 500-2000k€)
- 15k€ (aides perçues > 2000k€)

\***Détail des modalités de labellisation** : <https://lyonbiopole.com/offre-innovation-de-lyonbiopole/construire-votre-projet-dinnovation/formaliser-votre-projet-dinnovation-2>

**Pour plus d'informations contactez** : Natalia Bomchil, Directrice Innovation Lyonbiopôle [natalia.bomchil@lyonbiopole.com](mailto:natalia.bomchil@lyonbiopole.com)